

COMMUNE - 68650 LE BONHOMME

Responsable de la salle des fêtes :

Mairie du Bonhomme

Téléphone : 03.89.47.51.03

Fax : 03.89.47.53.25

mail de la secrétaire de Mairie : Siess Anaïs : mairie-du-bonhomme@orange.fr

mail de l'adjointe administrative : Straub Cynthia : mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr

NOTE AUX UTILISATEURS DE LA SALLE DES FÊTES

PRODUITS

Les produits ci-dessous ne sont pas fournis, vous voudrez bien apporter ceux utiles à votre usage :

- torchons – serviettes - éponges - produit vaisselle - papier WC

NETTOYAGE ET RANGEMENT

La salle devra être rendue propre au plus tard 24 heures après son utilisation. Veuillez au nettoyage :

- de l'office
- des tables et chaises
- des toilettes
- de la vaisselle
- le parquet de la salle doit uniquement être balayé

Veuillez ranger les tables et chaises, et vider les poubelles.

Important : Les tables ne doivent pas être superposées !

DETERIORATIONS

Merci de signaler toute détérioration : vaisselle, mobilier ...

AVANT DE QUITTER LA SALLE

- Veillez à :
- ne pas laisser de mégots ni de cendres !
 - ramasser aux alentours de la salle verre et papier
 - éteindre toutes les lumières
 - vérifier que les deux portes extérieures soient bien fermées à clef

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Le Maire,